

La Fondation pour la recherche sur les administrations et politiques publiques

Par Eric MANRY, Expert-comptable, Professeur associé à l'université de Paris-Ouest Nanterre La Défense

La mise en œuvre des politiques publiques s'appuie sur une multiplicité de partenaires. Cet ensemble, parfois qualifié d'enchevêtrement ou de mille-feuilles, se caractérise par une complexité que le citoyen ne parvient pas toujours à comprendre. Certes, des organismes officiels, tels la Cour des comptes ou le Conseil économique, social et environnemental, fournissent une somme considérable d'informations tant sur son fonctionnement que sur son efficacité. Néanmoins, l'aridité de certains rapports publics ne facilite pas leur lecture et l'attrait que l'on pourrait porter à ce domaine qui impacte pourtant la vie de tous les français. Qui plus est, ces organismes sont le plus souvent des émanations de la sphère publique. Dès lors, à côté de la question de leur indépendance, se pose celle de leur aptitude à se faire force de propositions.

C'est dans ce contexte que la Fondation iFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) apporte une contribution pour le moins utile, voire salvatrice. En effet, elle a pour but « d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées ».

Un organisme indépendant

Composée d'une quinzaine de chercheurs, la Fondation iFRAP dispose de compétences couvrant des domaines variés parmi lesquels l'économie, la finance, le droit, la fiscalité, les statistiques... et que tout intéressé peut retrouver dans la revue "Société Civile" (voir *infra*).

Si le bénévolat occupe une place prépondérante dans son fonctionnement (la moitié des chercheurs le sont), l'iFRAP finance ses activités grâce à la générosité du public et à la vente des publications qu'elle réalise. Est présenté ci-dessous, de façon schématique, le compte de résultat au 31/12/2012.

Une volonté farouche de réformer l'Etat et ses institutions

L'ergonomie du site se caractérise par sa fonctionnalité et son efficacité. Point de trompe l'œil ! Le visiteur se trouve plongé dès le premier abord dans le vif du sujet : la réforme de l'Etat et de ses institutions. Ainsi, à la date de rédaction de la présente rubrique, la page d'accueil présente un choix de cinq articles d'une actualité brûlante parmi lesquels "50 milliards d'économies ou 50 milliards de nouvelles dépenses ?". Il n'est pas question ici de détailler les idées développées ni même de les infirmer ou de les confirmer. Ce travail réflexif relève des opinions de chacun. Par contre, il importe de préciser que chaque article présente la problématique d'une manière succincte, argumentée et documentée (présence de liens dirigeant vers d'autres sources d'information). Cette entrée en matière est suivie d'une partie dénommée "plus d'analyses". Si le principe est le même, les sujets abordés sont plus "inactuels" et traitent de sujets d'une grande diversité. Bien entendu, le point commun est la question de la possibilité de réformer notre système institutionnel. A titre d'exemple, sont présentés dans le domaine fiscal le thème de "Frein à l'endettement : existe-t-il un modèle de discipline

budgétaire canadien ?" (avril 2014) ou dans celui de la fonction publique et des administrations "Fonction publique : et si on repassait au 39 heures" (janvier 2014).

Des domaines d'expertises diversifiés

Une recherche plus avancée nécessite de se positionner sur le lien Domaines d'expertises. Au nombre de treize, ils recouvrent le spectre des missions régaliennes de l'Etat. Chaque domaine renvoie vers une série d'articles, traitant du sujet, qu'il est possible de trier selon deux critères.

- Le premier, fort usuel, est le tri par date. Ici, les archives disponibles couvrent en théorie la période de 1998 à nos jours. Toutefois, aucun document ne correspond à la période 1998 et seuls quelques rares titres apparaissent à partir de 2001.
- Le second permet de filtrer par média à savoir les rubriques actualités, dossiers, interventions colloques, et médias. La même remarque que précédemment peut être formulée. Ainsi, un tri par "dossiers" renvoie deux occurrences en 2003 : "Retraites : l'injustice" et "Le paradis des régimes spéciaux et très spéciaux", un en 2009 : "Retraite complémentaire, la réforme des retraites passe par la fusion des caisses", un en 2010 : "Retraites – L'équité comme préalable à la réforme" et un en 2013 : "Retraites, les 15 clés de la réforme".

Un ensemble hétéroclite de propositions et d'idées d'économie

En sa qualité de *Think tank* se réclamant de la société civile, l'iFRAP présente 21 propositions et 50 idées d'économies qui, mises bout à bout sous une rubrique intitulée «propositions» donnent une impression de "décousu".

■ Ainsi, les 21 propositions sont (l'ordre présenté est celui du site) : Les mêmes conditions d'arrêt maladie dans le public et le privé ; Mettre notre fiscalité au service de la création de richesses ; Augmenter le temps de travail des enseignants ; Embaucher les fonctionnaires non régaliens sous contrat de droit privé ; Un système de retraites universel ; Les agents publics doivent choisir entre la politique et leur statut ; Des listes électorales paritaires public/privé ; Supprimer l'ISF ; Open Data, généraliser l'ouverture

Comptes de résultat au 31/12/2012 (en €)			
Charges externes	447 576	Publications	215 216
Impôts et taxes	29 251	Dons	813 619
Salaires et charges sociales	414 499	Produits financiers	59 271
Autres charges (dont exceptionnels)	153 170	Autres produits (dont exceptionnels)	13 856
Total	1 044 496	Total	1 101 962
Résultat (bénéfice)	57 466		

des données publiques ; Rendre le logement social aux plus déshérités ; Instaurer une tarification à l'élève unifiée en France ; Regrouper les aides sociales en une seule aide plafonnée ; Supprimer le Smic universel et confier la négociation des bas salaires aux seuls partenaires sociaux ; Mettre la Cour des comptes au service du Parlement ; Transformer l'ENA en un MBA sans débouché automatique sur les grands corps ; Flexibiliser le Code du travail ; Baisser le coût du logement en France ; Multiplier les délégations de service public (éducation, crèches, transports, santé...) ; Réformer le mille-feuille territorial ; Donner plus d'autonomie aux établissements scolaires ; Assurer le financement des syndicats avec moins de subventions publiques, et plus de cotisations.

Chaque proposition respecte une même présentation formelle. Tout d'abord la proposition proprement dite ! Par exemple, « *Notre proposition : flexibiliser la possibilité de licencier afin de permettre aux entreprises d'embaucher plus facilement* ». Suis en quelques lignes l'objectif poursuivi. En continuant l'exemple, il est stipulé « *d'après les résultats obtenus au Danemark qui a procédé à la suppression des obstacles au licenciement en 1993, ce*

seraient environ 12 % de salariés que les entreprises embaucheraient en plus si les entraves à la possibilité de licencier étaient assouplies, soit 2 millions d'emplois supplémentaires en France ». La conclusion est elle valide ? Le débat reste ouvert.

■ Les 50 idées d'économies obéissent au même principe. L'énoncé de la mesure renvoie à un bref descriptif qui précise le montant de l'économie réalisée. Suit une rubrique "à lire aussi" qui propose d'autres articles ou documents traitant du même thème. Il convient néanmoins de remarquer là encore un ensemble hétéroclite qui s'apparente à un inventaire à la Prévert. Un récapitulatif des mesures avec leur impact chiffré, tel que présenté ci-dessous, permettrait au lecteur d'en apprécier la teneur et l'incidence en terme d'économie. Sans se poser la question du bien fondé (ou non) de ces mesures, se pose tout au moins celle du calcul des sommes annoncées. Sur ce, aucun commentaire n'est apporté !

Les publications de l'iFRAP

D'un point de vue financier, les publications représentent une ressource non négligeable pour l'iFRAP, puisqu'en 2012 elles représentent 215 k€ soit 19,5 % des

produits de la fondation. Elles sont de deux ordres : une revue (*Société Civile*) et des livres.

La première est une revue mensuelle qui peut, soit être téléchargée gratuitement, soit être obtenue sur support papier au prix de 8 €. Il est à noter que les 144 numéros déjà parus ne sont pas tous disponibles. Ainsi, le plus ancien remonte au 15 septembre 2009 et traite des Jeux d'argent. Néanmoins, les plus récents sont consultables en ligne.

Les livres publiés sont nettement moins nombreux puisqu'il n'y en a que 7. Contrairement aux revues, il n'est pas possible de les consulter en ligne.

Conclusion

Dans une période où le débat sur la rigueur budgétaire, tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales, sous-tend un enjeu économique important, un site dédié à cette problématique est utile car il porte sur la «place publique» un ensemble de questions sur le devenir du vivre en commun. Au-delà des thèmes abordés, l'identité des principaux donateurs (ou pour le moins leur répartition selon le montant des dons), permettrait de s'assurer de la réelle indépendance de l'iFRAP. ■

Principales idées d'économies proposées par l'iFRAP

Rationaliser les achats de l'État	4,35 milliards d'€ au bout de 5 ans
Supprimer le dispositif du 1% artistique	4 millions d'€ par an
Mettre fin au surcoût de gestion de la Sécurité sociale	entre 4 à 5 milliards d'€ par an
Supprimer au moins 42 sous-préfectures	40 à 90 d'€ millions par an
Encourager la mobilité dans le parc HLM	170 millions d'€ par an
Pensions de réversion : aligner les conditions du public sur le privé	500 millions d'€ par an
Désindexer les retraites des fonctionnaires	6 milliards d'€ d'ici 2025
Aide médicale d'État : réduire les prestations aux soins essentiels	400 millions d'€ par an
Retraites : fusionner les caisses et les régimes	1 milliard d'€ par an
Supprimer le CESE et les CESER	100 millions d'€ par an
Suppression du "supplément familial de traitement" pour les agents publics	1,3 milliard d'€ (unité de temps non précisée)
Médecine de ville, réduire les actes inutiles	2,5 milliards d'€ en 5 ans
Réduire les subventions aux associations	1,36 milliards d'€ par an
Mutualiser et externaliser le traitement des rémunérations des fonctionnaires	190 millions d'€ (unité de temps non précisée)
Contraindre les opérateurs de l'État à réduire leurs coûts	500 millions d'€ au total
Pour une allocation sociale unique	800 millions d'€ par an
Mettre fin à l'action extérieure des collectivités locales	entre 70 et 150 millions d'€ par an
Négocier avec la Suisse sur le chômage des frontaliers	400 à 500 millions d'€ (unité de temps non précisée)
Réduire le nombre de régions et revoir la clause générale de compétence	1 milliard d'€ (unité de temps non précisée)
Fusionner les communes de moins de 10 000 habitants	6 milliards d'€ d'ici 5 ans
Fonction publique : fin du dogme de l'ancienneté	6 milliards d'€ sur 5 ans
Retraites : supprimer les catégories actives	3,2 milliards d'€ à l'horizon 2020
Réintroduire le principe de jours de carence dans le public	2 milliards d'€ (unité de temps non précisée)
Régions / SNCF : la concurrence nécessaire	1 milliard d'€ par an
Fonction publique : non renouvellement des postes	17,4 milliards d'€ en 8 ans
Fusion des écoles	10 milliards d'€ à terme
Chômage : rendre les allocations dégressives	5 milliards d'€ (unité de temps non précisée)
Agriculture : réduire la bureaucratie	100 millions d'€ par an
Développer la chirurgie ambulatoire	4 milliards d'€ par an
Hôpitaux publics : convergence des tarifs	5 milliards d'€ par an
Mettre fin au monopole de SNCF / Infrastructure	1 milliards d'€ par an
Changer le régime des intermittents	320 millions d'€ par an
Réduire le nombre de parlementaires et le train de vie des Assemblées	66,6 millions d'€ par an
Décentraliser l'éducation	5 milliards d'€ (unité de temps non précisée)
Fonction publique : retour aux 39 heures	Entre 3,7 et 15 milliards d'€ par an